

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

Bureau

30, rue la Fabrique

1 cent le numéro

6 cents par semaine

### Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an ..... \$3.00  
Edition hebdomadaire, par an ..... 1.00

Invariablement payable à l'avance.

On peut aussi s'abonner pour six mois et pour trois mois.

FRUITS DE L'ÉVÉNEMENT  
DU 12 MARS 1883.

## SIMONE ET MARIE

DEUXIÈME PARTIE.  
(SUITE)

—Nous n'avons en ce moment aucune preuve matérielle contre vous...

Vous voyez bien...  
—Mais il ne serait ni long ni difficile de se les procurer... Eh bien! faites ce que j'attends de vous... servez moi tous les deux franchement, sincèrement, sans arrière-pensée... Dites-moi quel est l'homme qui se trouve à la Morgue, et j'abandonnerai peut-être l'affaire... je signerai peut-être votre ordre d'élargissement.

Sylvain Cornu paraissait hésiter. Galoubet prit la parole et s'écria avec animation:

—Ah! mon magistrat, s'il agit de vous être utile et agréable, il ne se fera point tirer l'oreille... Il vous dira tout... Il respecte trop la justice pour ne pas vous aider dans vos recherches. Oui, mon magistrat, il connaît l'homme de la Morgue...

—Comme on le voit les mots: *J'abandonnerai peut-être l'affaire... je signerai peut-être votre ordre d'élargissement*, avaient produit l'effet qu'en attendait le juge d'instruction.

—Alors demanda-t-il à Sylvain, vous êtes prêt à parler?

—Oui, mon juge... Galoubet a raison. Tout pour la justice... c'est mon principe!! Comptez sur moi: seulement je ne puis vous répondre comme ça illico. J'ai bien cru reconnaître l'individu, mais il faudrait que je le voye de près, afin d'être certain que je ne me suis pas trompé.

—C'est facile... fit monsieur de Gibray.

Il traça quelques mots sur une feuille de papier qu'il mit sous enveloppe et il écrivit l'adresse.

—Ensuite il frappa sur un timbre. Un employé parut.

—Envoyez-moi les deux gardes de Paris qui ont amené ces hommes... lui dit-il en montrant le juge d'instruction.

—L'employé sortit. Les gardes entrèrent.

—Prenez cette lettre, lui dit le magistrat. Elle est pour le greffier de la Morgue où vous allez conduire les détenus que voilà... Quand ils auront terminé ce qu'ils ont à faire, vous les ramènerez ici.

—Soyez tranquille, mon juge, nous ne moisirons pas en route... répliqua Sylvain.

Gardes et prisonniers quittèrent le cabinet et prirent le chemin de la Morgue.

—Nous voilà des bons, ma vieille branche! murmura Galoubet chemin faisant à l'oreille de Cornu. On va nous lâcher!

—Oui... si le juge tient la promesse qu'il n'a faite qu'à moitié... il a dit *peut-être*...

—Il la tiendra... ces gens-là c'est sérieux... quand ça donne sa parole c'est comme si tous les notaires y avaient passé. Seulement es-tu sûr que c'est bien l'homme de Poissy?

—J'en suis sûr, mais je le serai encore davantage tout à l'heure...

Une fois à la Morgue, le greffier, sur le vu de la lettre de M. de Gibray, introduisit dans la salle des autopsies Galoubet et Sylvain Cornu.

Sylvain tourna autour du cadavre, étudia le tatouage qui, prétendait-il, était son ouvrage (mais on a vu plus d'un tatouage ressembler à un autre); puis il examina le côté gauche du visage et s'écria:

—Je ne m'étais pas trompé... Un prisonnier l'a mordu dans une querelle à Poissy, et lui a arraché un morceau du bas de l'oreille avec ses dents. Il manque un centimètre de chair, et voilà le bourrelet de la cicatrice... c'est bien lui...

—Alors, dit Galoubet, rien ne nous retient plus... En route!

Ils retournèrent au palais de justice sous l'escorte de leur deux gardes.

Tout en suivant les quais, Galoubet renoua la conversation à voix basse avec son compère.

—Si nous nous faisons admettre dans la police comme donneurs de renseignements, aurions-nous des appointements? lui demanda-t-il.

—Bien sûr que oui... Lorsqu'on renonce à son industrie, on ne vit pas de l'air du temps! On touche un *fiat* et on encaisse des gratifications quand on fait pincer des voleurs ou des évadés, ou des libérés en rupture de ban...

—Eh bien, qu'on me reçoive dans le régiment des mouehards et je connais un particulier dont l'affaire sera vite faite si je le rencontre...

—Quel particulier?...

—Tu sais bien ce faux curé que nous avons abordé un jour à Joinville-le-Pont... qui m'a dit que je le prenais pour un autre et m'a refusé cent sous...

—Non, je ne me trompais pas... Je n'ai point osé faire d'escalade, parce que c'est peut-être moi qu'on aurait mis à l'ombre... J'ai si peu de veine!! Mais que je le retrouve!! Il est en surveillance, et naturellement en rupture de ban, puisqu'on assigne point Paris comme résidence aux libérés... Ça m'irait beaucoup à moi de me faulxer dans la police... Nous ne sommes plus de première jeunesse, et ça nous mettrait du pain sur la planche pour le reste de nos jours...

On arriva à la porte du cabinet du juge d'instruction.

L'un des gardes entra et prévint M. de Gibray.

—Faites entrer les deux hommes, dit celui-ci, et attendez dans le couloir.

L'ordre fut exécuté. Sylvain Cornu et Galoubet franchirent le seuil.

Leurs visages rayonnaient.

—Eh bien? demanda le magistrat.

—Eh bien, mon juge, répondit Galoubet plus expansif que son compagnon et qui éprouvait le besoin de corser son rôle, fort effacé dans tout cela, c'est réglé... Le bonhomme est définitivement reconnu...

—Sans erreur possible?

—Oh! sans erreur... répliqua Sylvain. C'est bien l'individu que je croyais... Il était détenu à Poissy en même temps que moi en 1849. C'est moi qui lui ai tatoué sur le bras les deux sabres en croix, la couronne de laurier et le chiffre de l'année où nous fusions connaissance... Ça lui donnait un chic militaire... Il avait récolté huit ans de recluse avec un autre, compromis tous deux dans une tentative d'assassinat...

—Son nom?

—Gustave Perrier... C'était un malin... Je n'aurais jamais cru qu'il se serait laissé refroidir comme ça... Enfin il a rencontré plus malin que lui...

—Comment s'appelait ce complice dont vous venez de parler? L'homme condamné pour la même affaire?

—Michel Brémont...

—Qu'était-ce Michel Brémont? Un vulgaire malfaiteur?

—Oh! que non pas!! un gas très bien *éduqué*, très instruit, qui parlait plusieurs langues comme Gustave Perrier... il n'avait été condamné, lui, qu'à cinq ans... Tous deux faisaient partie d'une bande.

Monsieur de Gibray dressa l'oreille.

—Une bande? répéta-t-il. Est-ce bien certain?

—Oh! certain, mon juge.

—Comment le saviez-vous?...

—Un jour je les ai entendus causer de ça... et bien mieux, j'ai trouvé un jour un papier appartenant à Michel Brémont et sur lequel étaient écrits les noms des membres de la bande...

—Étaient-ils nombreux?

—Cinq... pas davantage.

—Vous souvenez-vous de ces noms?

—Parfaitement, quoique je n'aie pas gardé le papier qui pouvait me compromettre...

—Dites les moi...

—Voici: Gustave Perrier, Michel Brémont, Verdier, surnommé *monsieur l'abbé*, à cause qu'il se travestissait souvent en prêtre; Chauvin, et un autre qui venait d'être condamné à mort par contumace...

—Pierre Lartigues, sans doute?...

—C'est ça même, Pierre Lartigues, dit le *Frisé* à cause de sa chevelure qui frisait comme la laine d'un mouton...

Le juge d'instruction demanda:

—Quels sont ceux de ces cinq individus que vous connaissez et que par conséquent vous pourriez reconnaître?

—Je ne connais que Michel Brémont et Gustave Perrier, l'homme assassiné... répondit Sylvain Cornu.

—Moi je connais *monsieur l'abbé*... fit vivement Galoubet. Il y a trois ans je l'ai rencontré à Joinville-le-Pont et j'ai parié bien qu'il ne doit pas être loin de Paris.

—Vous ne connaissez pas Pierre Lartigues?...

—Non... répondirent à la fois les deux voleurs.

—D'où vient la certitude absolue que l'homme de la Morgue est Gustave Perrier? reprit le juge.

—D'abord c'est sa figure... ensuite il n'y a pas à se tromper au tatouage, et enfin il lui manque un petit morceau de l'oreille gauche... Vous pouvez d'ailleurs, mon juge, vous convaincre de l'identité en demandant le signalement de Gustave Perrier à la centrale de Poissy.

—C'est bien...

—Monsieur le juge d'instruction nous procurera l'avantage de se rappeler la promesse qu'il a bien voulu prendre la peine de nous faire?...

—Je vais y réfléchir...

Sylvain et Galoubet firent la grimace et échangèrent un regard de désappointement profond.

Paul de Gibray sonna pour demander les gardes de Paris.

—Reconduisez ces hommes au dépôt, leur dit-il.

Les gardes sortirent avec les voleurs effroyablement vexés.

À peine la porte s'était-elle refermée derrière eux qu'une porte latérale donnant dans une pièce contigue s'ouvrit, et le chef de la sûreté parut en compagnie d'Aimée Joubert.

—Vous voyez que je ne m'étais pas trompé, monsieur... dit la policière; vous voyez que la bande existe... L'homme de la Morgue, ce Gustave Perrier, en faisait partie... Il a été certainement assassiné par l'un des membres de cette bande, par Pierre Lartigues peut-être... ou par le misérable qui prend le vêtement ecclésiastique pour mieux cacher son identité... L'association ténébreuse vit et agit en plein Paris... Sans doute elle prépare de nouveaux crimes... Il faut ne lui laisser ni paix ni trêve... Il faut saisir et démasquer ses membres!...

—Certes, il le faut!! répondit Paul de Gibray. Il me semble pressentir comme vous qu'un crime effrayant se prépare... Donc, redoublons de surveillance... Malheureusement, ce que nous venons d'apprendre ne nous donne aucune piste à suivre...

—Monsieur de Gibray, dit Aimée Joubert, me permettez-vous d'exprimer une opinion?

—Je vous le permets et je vous en prie...

—Eh bien, non seulement il faut tenir aux deux gredins qui sortent d'ici la promesse conditionnelle que vous leur avez faite, et signer leur élargissement, mais encore il faut les attacher à titre auxiliaire à la police.

—Vous seront ils de quelque utilité?

—Ils me seront plus qu'utiles... ils me seront indispensables...

—Et comment?

—L'un d'eux connaît Verdier, le faux abbé... l'autre connaît Michel Brémont... Vous voyez que ces noms sont gravés dans ma mémoire et je ne les oublierai pas... Verdier a été rencontré il y a trois ans... Rien ne pro-

ve qu'il ne soit point en ce moment à Paris avec Michel Brémont... Ces hommes peuvent nous les désigner... Le comte Yvan et moi nous reconnaitrions Pierre Lartigues... Trois sur quatre étant connus, c'est presque impossible que nous ne parvenions pas à mettre la main sur un des trois... Par celui-là nous tiendrions les autres.

(A continuer.)

### DEMANDE.

On demande pour le 1er mai prochain, un commis (bar keeper) de première classe. Il devra être muni des meilleures recommandations et savoir parler l'anglais et le français. Personne ne devra se présenter s'il n'a pas les recommandations et les qualités requises.

S'adresser au RESTAURANT DUBÉ, Rue La Fabrique, Haute-Ville. 6 fév. 1883.

### AVIS.

Les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Joseph Martel sont priées de faire parvenir leur compte d'hui au 31 courant, à

CHS. EUS. MARTEL, Exécuteur-Testamentaire, No 1, Rue du Pont. 6 mars 1882.—6f.p

### Fonds de Banqueroute

DE QUINCAILLERIES DE V. BELANGER & Cie

51, RUE LA FABRIQUE, Haute-Ville.

Les soussignés ayant acheté ce grand fonds de Banqueroute désirent réduire le stock avant de déménager à St-Roch.

Tous les effets sont réduits pour assurer une vente prompte. Ils invitent donc tous ceux qui ont besoin d'effets dans cette ligne à profiter de l'occasion et leur faire une visite sans retard.

Le fonds consiste en poêles de tout genre, ustensiles de cuisine, ferronneries, argenteries et tout ce qui concerne cette branche de commerce.

L. N. BERTRAND & FRER 16 fév. 1883.—1an.

### A VENDRE.

Deux belles maisons en briques à deux étages situées Rue Desfossez, dans un des meilleurs postes de commerce. L'une fait le coin des rues St-Dominique et Desfossez.

S'adresser à J. E. BOILY, Notaire, Ou à C. LABREQUE, Notaire. 17 fév. 1883.—1m.

### LE TABAC IROQUOIS.

CE QU'IL Y A DE MEUX sur le MARCHE

TABAC PAQUETÉ EN FEUILLARDS Sans contredit le meilleur sur tabac à FUMER et à CHIQUER. Manufacturé pour le commerce en général.

ESSAYEZ-LE Il vous plaira certainement.

LENESECUR & SONS 150 A 157, RUE ST-PAUL. Québec, 5 décembre 1882—3m

### Ghemin de Fer du Nord.

CONCERTS NILSSON ET ALBANI.

AVIS.

Un train partira de Montréal à minuit les 12, 27 et 29 courant pour la commodité des personnes qui désireront assister aux concerts Nilsson et Albani.

On placera sur la voie des chars doratoires additionnels. On peut se réserver des lits pour le 12 courant jusqu'au 10 courant et du 27 et 29 courant jusqu'au 24 courant.

A. DAVIS, Gérant. 9 mars 1882.—3f. 9, 10 et 12.

### Tarif des Annonces

Par ligne  
Première insertion ..... \$0.10  
Autres insertions, si publiées tous les jours 0.06  
trois fois par semaine 0.06  
deux fois .....  
une fois .....  
Avis de Noces, Mariages ou Décès

## TWEED, TWEED, TWEED.

### PROFITEZ du bon MARCHÉ

Un Lot de Tweeds Canadien à 20 o/o au-dessous de leur valeur.

Habilllements faits sur commande pour \$50 et \$100

Nous continuerons la réduction de 20 et 25 o/o jusqu'au 15 mars.

FYFE & LEITCH, Coin des Rues la Fabrique et Ste-Famille. 5 mars 1883.

### SOCIÉTÉ DE Construction Permanente

DE QUÉBEC. No 23, Rue St-Jean.

\$10,000 A PRETER.

Maisons à vendre et à louer dans les différents quartiers de la ville.

La société prête sur la garantie de propriétés foncières ou des actions de la Société à un taux d'intérêt modéré et à des conditions de remboursement faciles.

Toute demande d'argent est de suite prise en considération et la transaction terminée dans le plus court délai possible.

ALPHONSE COTE, Secrétaire-Trésorier. 14 fév. 1883.

### PHILIPPE GINGRAS,

à reband de Charbon. No 119, Rue St-PIERRE, B. V.

Informe ses pratiques, que depuis le 1er mars courant, il fait le commerce de charbon à son propre compte et non avec M. G. Gagnon comme les deux dernières années. Il aura toujours en mains toutes les sortes de charbon, et espère qu'en apportant même attention qu'il a donnée à remplir les ordres durant les deux dernières années, on lui continuera le même encouragement.

7 mars 1883.—1m.

### BAZAR

En faveur de la construction d'une Maison d'école, tenue par les Chrs Frères du Sacré-Cœur de Jésus.

Les tables seront tenues par les dames dont les noms suivent:

Madame Notaire Boutin;  
Arthur Fortin;  
Delle Hélène McNaughton;  
Madame Philéas Jones;  
Aug. Paradis;  
Joseph Boulet;

Mesdames Dr M. Guay et M. Nolan présideront à la table des rafraichissements.

Ce Bazar s'ouvrira le 15 août prochain, à St-Romuld. 7 mars 1883.

### SOUFFLE PARFUMÉ

VALSE BRILLANTE

Exécutée avec grand succès par l'une des plus brillantes pianistes québécoises aux soirées musicales de l'Honorable Président de l'Assemblée Législative, et par le "Corps de musique des Carabiniers Royaux" au dernier concert à la salle de musique.

Composé par J. Veziua. Prix ..... 65 cts.

Publiée et en vente chez A. LAVIGNE, Importateur de Pianos et Harmoniums, 55, rue La Fabrique.

N. B.—En ce moment, au même établissement, quelques pianos et harmoniums de secon le main à prix modique. 6 mars 1883.

ANNONCES NOUVELLES.

Engin et bouilloire à vendre.—L. J. Demers & frère. Reçu de Paris à la librairie A. T. Garant. Avis.—Crawford Lindsay. Maison à louer.—Meredith & Couture. Félix Poutré. Jambons fumés.—Geo Tanguay. Manufacture de corsets. Institut Canadien.—Ernest Myrand. Demande. Essieux.—B. Hamel. Avis.—Jos Vaudry. Demande.—F. M. Dechêna. Maison à vendre.—Nil Genest. Grande soirée opératique. Cuisinière demandée.—S'adresser à ce bureau. Jeune d'une bibliothèque canadienne de livres précieux.—Oct. Lemieux & Cie. Pianos reçus.—Oct. Lemieux & Cie.

QUEBEC,

LUNDI, 12 MARS 1883

Au lac St-Jean.

La votation, par les contribuables, du règlement accordant \$350,000, à la compagnie du chemin du lac St-Jean, s'est terminée samedi. Il n'y a pas eu d'empressement à voter. Comme il n'y avait pas d'opposition, chacun se disait : Bah! je n'ai pas besoin de me déranger.

Cette fois, l'apathie de notre ville n'a pas eu de mauvais résultats. Mais il n'ex faut pas moins déplorer la nonchalance inconcevable des citoyens pour les affaires qui les intéressent le plus.

Il n'est pas surprenant que les autres villes prennent le pas sur nous. Si nous sommes encore quelque chose, c'est grâce à la position géographique que la Providence nous a donnée en partage.

Nous croupissons dans la torpeur. Maintenant que la charte de la compagnie du lac St-Jean est renouvelée, et qu'elle a l'assurance de l'aide de Québec, elle va pousser hardiment à la roue.

Assemblée à St-Sauveur.

Nombreuse assemblée des citoyens hier après la messe à St-Sauveur, sous la présidence de M. Alfred Villeneuve. Il a été proposé deux motions de remerciements l'une aux citoyens et l'autre aux journaux qui ont bien voulu prêter leurs concours pour empêcher que la charte demandée pour la municipalité de St-Sauveur ne fut accordée.

DEMONSTRATION.

Les citoyens de St-Sauveur se rendront aux bureaux du Canadien et de l'Evénement demain soir pour remercier MM. Tarte et Gauthier du concours qu'ils leur ont donné.

Il y aura procession aux flambeaux. Une bande de musique accompagnera la procession qui sera rendu aux bureaux de ces deux journaux à huit heures.

Le Witness se déclare fier des anglo-saxons, ses compatriotes. Pas un d'eux n'a voté pour le projet de colonisation organisé par M. Sénécal!

Elle est bonne, celle-là, quand on sait que des anglais de l'importance de M. Wainright, de M. McDougall, de M. Cowan font partie de la compagnie qui s'adresse à la législature.

Ces airs de Sainte-Nitouche sont amusants et ne trompent personne.

Le Pacifique et le Grand-Tronc se battent à coup de millions. La lutte va être transportée en parlement.

M. Mitchell, qui a des rapports bien connus avec le Pacifique, doit faire aujourd'hui même dans la cham-

bre des communes une demande de papiers, destinée évidemment à lui fournir l'occasion d'une charge contre le Grand-Tronc, qu'il a accusé l'autre jour d'accaparement etc.

Le Crédit Foncier.

Le projet de loi du Crédit-Foncier a été adopté devant le comité des Banques et du Commerce à Ottawa. Cette loi permet à la compagnie de prêter au taux qu'elle voudra, pourvu qu'il n'ex cède pas huit pour cent.

Lors de la fondation du Crédit-Foncier, il ne lui était pas permis de prêter à un taux plus élevé que six par cent. D'un autre côté, il jouissait d'un monopole pour cinquante ans.

Le compagnie a renoncé à ce monopole, et maintenant elle est sur un pied d'égalité avec les autres sociétés de prêts.

Obsèques de Monseigneur Quinlan.

Mobilé, 10 mars.—Les restes de Monseigneur John Quinlan, évêque de ce diocèse, sont arrivés par le convoi spécial, hier soir, de la Nouvelle-Orléans.

Un grand nombre de personnes se sont portées au devant du convoi funéraire. On remarquait parmi la foule sympathique des personnes de toutes les dénominations religieuses.

Les restes de Monseigneur Quinlan vont rester exposés dans la Cathédrale, jusqu'à mardi matin, pour les funérailles.

M. Stuart.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Andrew Stuart, avocat et agriculteur distingué.

Il a été recommandé aux prières hier dans les églises de Québec. C'était un excellent citoyen. Son cercle d'amis était nombreux.

Il a succombé, après une longue maladie, aux suites d'une chute de cheval qu'il a faite l'an dernier.

Il était le fils aîné de l'hon. juge Stuart.

Nous apprenons avec regret, la mort de M. Andrew Stuart, fils de l'hon. juge A. Stuart.

Le regretté défunt a succombé hier matin aux suites d'un accident funeste.

Il était avocat et associé comme tel de l'hon. D. A. Ross.

M. Stuart n'était âgé que de 37 ans.

Autre mort prématurée : M. Ludger Vézina, fils de l'ancien caissier de la Banque Nationale, a succombé hier matin à une maladie qui le minait depuis longtemps. Nos condoléances les plus sincères à sa famille.

A la Malbaie, comté de Charlevoix, subitement, samedi dernier, le 10 mars, Georges Dubergier, écrivain, était arpenteur et agent des Terres de la Couronne du district du Saguenay, depuis 40 ans.

Le regretté défunt était âgé de 82 ans.

LEGISLATURE PROVINCIALE.

CHAMBRE DES DEPUTES.

10 mars 1883.

La séance commence à 3 heures p.m. La chambre se forme en comité général sur l'acte pour amender les différents actes concernant le notariat et les refondre en un seul acte sous le titre de Code du Notariat.

M. PAUCHER ou ST-MAURICE occupe le fauteuil.

Les clauses 2, 5 et 8 sont amendées.

La clause 9 est retranchée.

Une partie de la clause 10 est retranchée.

La clause 12 est amendée.

La clause 14 reçoit deux amendements et on ajoute à sa fin une disposition nouvelle.

Une longue discussion s'engage sur la clause 15.

L'hon. M. MOUSSEAU. — J'espérais que la discussion sur l'acte des notaires ne soulèverait pas de discussion. Ce projet de loi n'est pas celui de l'honorable député de Kamouraska. C'est un acte qui intéresse un corps qui compte 900 membres.

A 6 heures, le comité se lève et rapporte progrès.

Le débat est sjouré.

M. DORAIS — Comité de toute la Chambre sur le projet de loi pour autoriser Léon Montplaisir, de la paroisse de St-Léonard, dans le comté de Nicolet, à construire un pont de péage sur la rivière Bécancourt, près de l'église de la paroisse de Bécancourt, dans le comté de Nicolet, et à recevoir certains taux de péage sur le dit pont.

Le projet est adopté en 3e délibération. L'hon. M. GARNEAU — Comité de toute la Chambre sur le projet de loi pour autoriser la fabrique de Notre-Dame de Québec à hypothéquer ses propriétés.

Le projet de loi est adopté en 3e délibération. M. PICARD — Seconde lecture du projet de loi pour changer le nom de la municipalité de la partie Est du canton de Tingwick en celui de la municipalité de St-Résé de Tingwick — Adopté.

L'hon. M. BLANCHET — Comité de toute la Chambre sur le projet de loi pour détacher du comté de Dorchester et annexer au comté de Beauce, pour les fins judiciaires, municipales, scolaires, d'enregistrement et de représentation parlementaire, le canton Metgermette Nord.

Ce projet de loi est adopté en 3e délibération.

L'hon. M. BLANCHET. — Seconde lecture du projet de loi pour amender l'acte 44-45 Victoria, chapitre 16 pour prolonger le délai de l'enregistrement des douaires coutumiers et des servitudes y mentionnés et pour pourvoir à une publication plus efficace de cette loi.

L'hon. M. BLANCHET. — Seconde lecture du projet pour amender l'acte concernant la fiducie et l'acte concernant les placements que les administrateurs sont tenus de faire, (42-43 Vict., chap. 29-30).

L'hon. M. BLANCHET. — Seconde lecture du projet de loi pour amender l'acte 22 Vict., chap. 15, au sujet des sociétés d'agriculture. — (Du Conseil Législatif)

A 7 heures la chambre s'ajourne.

Conférence.

La conférence que notre ami distingué M. Thomas Chapais a donné, samedi dernier au salon du pensionnat de l'Université-Laval, est un véritable succès à noter dans notre monde littéraire. Rarement notre jeune conférence a su intéresser à un si haut point son auditoire.

Les "Classiques et romantiques" pour être une répétition n'en ont pas été moins goûtés. Ce travail remarquable qui a déjà paru dans "la Revue Canadienne" a soulevé, à juste titre, à la société Casault les applaudissements enthousiastes d'une jeunesse généralement toujours sensible aux œuvres de l'esprit.

M. Chapais comptera avant long temps parmi nos meilleures gloires littéraires. Tout jeune qu'il soit, il possède déjà une érudition immense. Ses vues sont larges et élevées, et son coup d'œil, celui d'un maître dans l'art.

Réellement la bonne ville de Québec a lieu de s'enorgueillir de ses nombreux amis des Lettres. Les études littéraires prennent chaque jour un nouvel essor sous l'encouragement et l'initiative des maîtres de l'art et sous les applaudissements répétés du public. Bravo! En avant la jeunesse! Nous serions injustes de ne pas nous plaindre à reconnaître que cette tendance dans vos études est des plus salutaires.

A un certain point de vue l'avenir est aux littérateurs! A eux le haut du pavé dans un pays où il n'y a pas d'autre noblesse reconnue que celle de l'intelligence.

La cause nationale y est aussi quelque peu concernée. C'est par notre littérature que nous parviendrons, comme peuple, à figurer avantageusement parmi les peuples cultivés; car dans le monde des Lettres, le nombre ne compte pour rien. Ce ne sont pas les majorités qui gouvernent: la génie seul est roi!

T. M.

Affaires de France.

La démonstration socialiste de vendredi.

AUTRES DETAILS.

Grande démonstration des anarchistes.

Paris, 10 mars.—Louis Michel pour adresser la parole aux émeutiers hier sur l'Esplanade des Invalides, et pouvoir dominer la multitude s'était hissé au haut de l'échelle d'un afficheur de placards.

Au nombre des prisonniers se trouve De Keraty, ancien préfet de police.

La populace qui a brisé les fenêtres et essayé d'élever des barricades, etc., était conduite par Louise Michel qui portait un drapeau noir.

La cavalerie pour disperser la foule a dû faire une charge sur elle. Elle en a blessé un certain nombre. On n'attribue généralement pas d'importance dans le public à ce semblant d'insurrection manquée. On félicite le gouvernement de la fermeté qu'il a su déployer.

Paris, 10—grande démonstration, demain, à l'Hôtel-de-Ville.

Paris, 10—Les socialistes ont l'intention de se réunir à l'Hôtel-de-Ville, demain, dimanche. On s'attend à quelque émeute.

Plusieurs des personnes que l'on a arrêtées sur l'Esplanade des Invalides hier, portaient sur elle des pistolets qu'elles ont essayé de faire jouer. La République Française prétend qu'il y avait des députés monarchistes et d'autres légitimistes parmi les émeutiers.

Dix-neuf des émeutiers qui ont été arrêtés hier, ont été condamnés à différents termes d'emprisonnement, dont le maximum est de six mois.

Sept autres ont été acquittés. Le gouvernement est fermement décidé à empêcher l'assemblée que les socialistes ont l'intention de tenir à l'Hôtel-de-Ville demain.

Il ne sera permis à personne de se tenir aux abords de l'Hôtel-de-Ville.

La Liberté dit que ces assemblées ne sont simplement que les avant-coureurs d'une énorme démonstration qui aurait lieu le 18.

En Chambre des Députés, aujourd'hui, Rosseau, ministre de l'Intérieur, a dit que les républicains condamnaient les assemblées tumultueuses et désordonnées et que les monarchistes les encourageaient. Le gouvernement se propose de maintenir l'ordre avec tous les moyens qu'il peut avoir à sa disposition.

De Cassagnac a protesté contre les accusations portées contre les monarchistes et a prétendu que la république était responsable de ces émeutes qui ne sont, dit-il, que le prélude de quelque immense soulèvement. Il a terminé en disant que le peuple avait crevé de faim toutes les fois que Ferry avait été appelé au pouvoir.

Rosseau a répondu que par son discours De Cassagnac avait justement prouvé ce qu'il venait d'avancer, c'est-à-dire que les monarchistes étaient contents de ce qui se passait.

De Maillé, législateur, s'est alors écrié: "Vous êtes un calomniateur."

On l'a rappelé à l'ordre.

Rosseau a ajouté que si le gouvernement en arrivait à se convaincre que l'intervention de De Cassagnac ou de quelque autre de même acabit rend plus difficile la dispersion de futures assemblées, il ne retarderait pas à adopter de nouvelles mesures de répression.

De Mun, chef du parti catholique, a dit que les charges de cavalerie n'étaient pas propres à résoudre une question sociale.

L'ordre du jour pur et simple a alors été accepté par le gouvernement et unanimement adopté.

La police a découvert hier dans les résidences des personnes que l'on a arrêtées, jeudi, des armes, des machines infernales, la liste des promoteurs du mouvement pour les assemblées socialistes.

Le Soir dit qu'un mandat d'arrestation vient d'être émané contre Louise Michel. On l'accuse de s'être mise à la tête d'une bande armée pour se livrer au pillage, ainsi que d'avoir assailli la gendarmerie, d'avoir proféré des cris séditieux, et d'avoir excité la populace à renverser l'ordre établi. Ces accusations la rendent passible d'une pénalité variant entre cinq et vingt-cinq ans de prison aux travaux forcés.

New-York, 11.—Le correspondant de Paris au Herald, de New-York, dit que les ouvriers ne constituaient que la partie infimesimale dans la démonstration socialiste de vendredi. Toute l'affaire avait été montée par des réactionnaires et des anarchistes. Au lieu d'amoindrir le gouvernement et de l'affaiblir, cette démonstration lui va avoir pour effet celui d'augmenter de beaucoup sa force et la confiance que reposent en lui les gens paisibles.

Paris, 11, 1.30 h. p.m.—La police a dispersé plusieurs groupes de socialistes sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Ils n'ont pas fait de résistance. Quinze cents personnes se sont rassemblées ensuite, mais la police et la gendarmerie montées de la municipalité ont réussi à faire évacuer la place.

Il y a eu cinq arrestation de faites, cette fois-ci.

La multitude se dirige dans le moment vers la place du Trône qui est sous bonne garde.

Paris, 11 mars, 5 h. p. m.—Deux mille personnes se sont réunies aujourd'hui pour protester contre la conduite de la Chambre des Députés, parce qu'elle a adopté une proposition de confiance envers le gouvernement au sujet de la révision de la constitution, et l'on a fini par adopter une résolution en faveur de la révision. Plusieurs députés qui appartiennent à l'Extrême Gauche assistaient à l'assemblée.

On a fait quinze arrestations de socialistes aujourd'hui.

Il y a eu une assemblée de maçons aujourd'hui, et un nommé Jules Guyot qui a présidé l'assemblée a dit que c'étaient des Bonapartistes qui avaient dirigé le mouvement d'insurrection de vendredi dernier sur l'Esplanade des Invalides. Cette déclaration lui a été suivie de sifflets, de murmures de toute espèce. On en est venu aux coups de

poing et le président a fini par devenir le point de mire des assaillants.

A une réunion de socialistes qui a eu lieu hier, on a décidé de convoquer tous les socialistes à une immense assemblée qui aura lieu au Champ de Mars, le 18. On a fait voir qu'il était important de se mettre en état de résister à la gendarmerie et à la force armée, et on a déclaré à Louise Michel qu'elle se devait à son parti, c'est vrai, mais qu'elle était tellement précieuse pour la cause, qu'elle ne devait pas s'exposer à se faire arrêter.

Paris, 21 mars, 10 h. p. m.—La cavalerie a été forcée pour disperser la foule sur la place de l'Hôtel de Ville de faire une double charge sur elle. Elle a frappé plusieurs personnes et terrassé des hommes et des enfants.

AFFAIRES D'IRLANDE.

Londres, 10 mars.—Le Times dit ce matin qu'il a raison de croire que l'enquête qui se poursuit dans le moment va démontrer à l'évidence que la ligue agraire a patronné le crime en Irlande et secondé directement leurs auteurs. Plus que cela même, elle va probablement démontrer que la ligue agraire a participé d'une manière directe aux actes de violence et aux forfaits des invincibles. La fuite d'Egan est la preuve morale de sa culpabilité et compromet sérieusement la ligue agraire, dont il était l'une des âmes damnées. Ses anciens compagnons sentent maintenant tout le tort que cette fuite leur a causé, et ils resteront sous le coup du soupçon qui plane sur leurs têtes tant qu'Egan, par des aveux ou en se rendant franchement à la justice n'aura pas réussi à les disculper, et à les réhabiliter dans l'estime des gens de paix et de concorde. Nous ne serions pas surpris d'apprendre d'un moment à l'autre que d'autres chefs de la ligue agraire qui habitent encore le Royaume-Uni ont cru bon de suivre l'exemple d'Egan.

Un correspondant de Dublin dit que les rangs des invincibles grossissent chaque jour de nouvelles et de nombreuses recrues, bien qu'ils sachent qu'ils ne sont pas sans être menacés de l'abandon d'un moment à l'autre par ceux qui les ont précédés à Kilmalihan.

Milwaukee, Wis., 10 mars.—On rapporte qu'un nommé Michael Holmes qui a été assassiné ici il y a quelque temps par un nommé Patrick Johnson était un des auteurs de l'assassinat de Cavendish et de Burke. On prétend que Holmes l'aurait avoué à des amis dont il avait réclané l'assistance pour faire venir sa famille aux Etats Unis. Il n'est pas étonnant qu'il se soit tenu sur ses gardes de peur de mettre les déteives sur ses traces.

New-York, 10.—Sheridan dit qu'il n'est pas vrai que Egan ait fui la justice. Après lui, il n'est parti pour le continent que pour se procurer des témoins pour sa défense, à lui Sheridan. Pour terminer des affaires, à Paris, qui regardent sa cause, il va être forcé d'y rester une semaine.

Je suis sûr, dit-il, qu'il va retourner ensuite à Dublin. Les prétendues lettres de Egan à Carey peuvent exister, mais il est certain qu'elles ont dû être mal interprétées.

Paris, 10.—Eyrne doit partir pour l'Amérique.

New-York 11.—Le correspondant de Londres à la Tribune de New York dit : Les autorités à Dublin regrettent vivement la fuite de Egan, parce qu'elles ont la preuve maintenant qu'il a pris part directement à de nombreux actes de violence et de forfaits commis en Irlande, et que cette preuve lui se confirme chaque jour.

Le Worlds de Londres dit que Gladstone est sûr que l'on connaît dans tous ses détails et avant longtemps toute l'organisation montée contre le gouvernement, et tous ceux qui ont pris part de près ou de loin au double assassinat commis dans le Parc Phoenix et que la justice va avoir son cours maintenant. On ne sait rien encore du fameux No. 1. A part cela toutes les personnes qui ont pris une part quelconque aux complots de meurtre contre les personnages officiels de l'Irlande sont connus de la police. On peut s'attendre à d'étonnantes révélations à ce sujet là, bientôt.

Le Sun de Londres dit que l'on est généralement sous l'impression que le gouvernement a tellement bien arrangé son affaire au sujet de Sheridan, et tellement bien préparé son plaidoyer contre lui dans les documents qu'il vient d'expédier à Washington, que le gouvernement américain va être forcé de lui en accorder l'extradition.

Londres, 11.—On assure que si Egan comparait comme témoin dans la cause de Mlle Hyland contre Biggar, pour rupture de promesse de mariage, l'avocat de la défense se propose de demander à Egan s'il a employé les fonds de la ligue agraire dans l'intérêt de la démanderesse.

Dublin, 11.—Le juge Lawson, dans son discours au grand jury, à Armagh, hier, a dit que depuis quelque temps il se commettaient beaucoup moins d'infractions aux lois établies qu'autrefois et que le crime allait en diminuant en Irlande.

Hayre, 11.—La gendarmerie anglaise prétend que Walsh dont on demande l'extradition a été vu dans le Parc Phoenix, le jour de l'assassinat.

INFORMATIONS.

Tous les ministres de Québec, excepté l'hon. Commissaire des Travaux Publics, sont allés visiter l'Asile de Beauport hier.

L'hon. M. Dionne était déjà allé visiter cet établissement.

L'hon. M. Meuseau a reçu ce matin une députation de plusieurs membres de la chambre, parmi lesquels M. Carbray, M. Picard, M. Gauthier, M. Duckett etc.

Crimes et accidents.

Les obsèques d'un pendu.

Les funérailles de Mejone ont eu lieu aujourd'hui. Les rues dans le voisinage de la maison mortuaire étaient remplies de spectateurs.

Évasion fatale.

New-York, 10 mars. — Une prisonnière du nom de Anne Lestry, arrêtée pour vagabondage, a essayé de s'échapper ou d'échapper aux mains de la police en sautant par une fenêtre ouverte au palais de justice, dans la rue d'une hauteur de trente pieds.

Double assassinat.

Indianapolis, 10 mars. — Une veuve âgée de 90 ans du nom de Lucinda Forman et sa fille âgée de 51 ans, qui résidaient seules dans une maison de ferme située à une distance de 14 milles d'ici, ont été tuées hier soir.

On a trouvé l'un des deux cadavres en dehors de la maison sous un amas de paille, l'autre dans la cuisine. Le meurtrier s'est servi d'une hache. On ne sait trop qui.

Brûlés vifs.

Pittsburg, 10 mars. — Il y a eu incendie de deux maisons à la station Grove hier soir, et deux petits enfants y ont été brûlés vifs.

Des sinistres incendie.

Susquehanna, Pa, 10 mars. — La pâté de maisons Cook, l'édifice de l'école municipale et l'hôtel de ville ont été réduits en cendres aujourd'hui. Le feu a menacé pendant quelques instants toute la partie commerciale de cette ville, y compris les immenses magasins de la compagnie du chemin de fer de l'Érie, où se trouvent employées plus de mille personnes.

Bloomfield, N. J., 10 mars. — L'hôtel de Spach, immense maison à trois étages et les écuries de louage de Dodd, ont été réduits en cendres. Pertes: \$42,000.

A TRAVERS LA VILLE.

Le service anniversaire de feu Toussaint Vézina Eor, aura lieu à la Chapelle St-Jean jeudi le 15 courant à 7 heures.

LA TRAVELERS, figure au premier rang parmi les compagnies d'assurances sur la vie. C'est elle qui a émis en 1882 le plus grand nombre de nouvelles polices d'assurances sur la vie.

DEMISSION. — On nous apprend que l'un des plus importants employés d'une grande maison de commerce de cette ville, et qui partageait même comme associé dans les bénéfices la maison, de même que dans ses responsabilités, a donné, ces jours-ci, sa démission.

ARRÊTATIONS. — La police a opéré deux arrestations à St-Roch depuis samedi. L'offense dans les deux cas est l'ivresse.

SACRIFICE. — Les crêpes et cachemires noirs, sont offerts à une réduction extraordinaire, par M. J. Bédard, 146 rue St-Jean.

UNE QUÊTE. — Dimanche prochain, on fera une quête, à l'église de Saint-Roch, au bénéfice de l'œuvre de la Sour de la Nativité.

L'INTERCOLONIA. — Voici un état des revenus du chemin de fer Intercolonial, pour les derniers six mois expirant le 31 décembre pour 1880, 1881 et 1882.

Table with 3 columns: Year (1880, 1881, 1882) and Revenue (Passagers, Fret, Mal. et div., Total).

Cet état constate pour les derniers six mois une augmentation de \$189,935 sur les recettes de 1881 et de \$288,902 sur celles de 1880.

Les dépenses d'exploitation du chemin pour six mois ont été \$891,135 en 1880, \$1,057,903 en 1881; \$1,274,113 en 1882.

LE VAPEUR DE LA MALLE. — Le Sarmatian, de la ligne Allan, est arrivé à 1.30 heures hier l'après-midi, avec les malles, trente-cinq passagers de cabine, 19 intermédiaires et 203 d'entrepont.

Le Newfoundland, parti de St-Jean, T.-N., qui se trouvait en retard et dont le sort inspirait déjà quelques inquiétudes, est aussi arrivé à Halifax.

Pas de nouvelles encore du City of Chester.

Le Sardinian n'est parti qu'hier matin d'Halifax avec les malles pour Liverpool.

NOUVELLE SOCIÉTÉ. — "Émeraude Gosselin, épouse de Louis Proulx." Émeraude Gosselin, épouse séparée de Louis Proulx, hôtelier faisant affaires sous ce nom social, comme marchande publique de seconde main.

CONFÉRENCE. — A l'Union Commerciale de Québec, lundi soir, le 12 du courant, à 8 heures par M. Eph. Chouinard, Acheteur de la maison J. Hamel et frères. Sujet de la conférence: "Le Commerce et l'Industrie dans la Grande Bretagne."

VOTATION. — A cinq heures samedi, la votation pour l'adoption du règlement octroyant \$350,000 au chemin de fer du Lac St-Jean, donnaient le résultat suivant:

Table with 2 columns: Item (Pour, Contre) and Count (624, 25).

UN BAIN FORCÉ. — C'est le temps des hautes eaux, et il n'y a rien de plus sûr que de passer par dessus le pont de glace et de monter même jusque sur nos quais, comme ça lui est arrivé hier matin.

Samedi soir, vers huit heures, deux jeunes gens, l'un de Notre-Dame de Lévis et l'autre de St-Joseph de Lévis, que nous nommons de suite, le premier Edmond Michaud et l'autre M. Paquin, forgeron, allaient traverser le pont de glace, mais le fleuve n'avait pas encore repris son niveau de basse mer, et pour se rendre sur la passerelle il y avait à franchir une couche d'eau assez profonde et à éviter un endroit dangereux, une fente béante entre la passerelle et le quai.

On avait jeté là-dessus un bout de madrier, mais ce n'était pas suffisant dans le moment. On leur conseilla d'attendre, mais c'est inutile, le temps presse pour eux, il leur tarde d'arriver à Lévis le plus tôt possible. Or on se rappelle qu'avec cela, la température dans le temps était affreuse. Il neigeait à nos yeux à deux pas de soi, il ventait à décarner un bœuf et les chemins étaient encombrés ici et là de monceaux de neige molle.

Michael et Paquin se hasardent. Le premier croit mettre le pied sur quelque chose de solide, sur ce qui lui paraît être un glaçon, mais ce n'est qu'une neige mobile, trompeuse, qui a fleuri au-dessus de l'abîme. Notre homme y met le pied et enfonce jusqu'au cou. Il aurait enfoncé davantage s'il n'eût empoigné la passerelle, en tombant.

Son compagnon de route s'empresse de le retirer de là, et l'infortuné remis sur terrain plus ferme a continué sa route mais plus mort que vif. Trempe de la tête aux pieds, il a grelotté tout le long du chemin et est arrivé à sa résidence absolument transi.

FAITS DIVERSES.

BARBARIE INQUALIFIABLE. — Dans le comté de Hull, Atlanta, État de George, il a été commis, hier soir, un acte d'atrocité barbare, un nommé Herring, père de famille, dit la dépêche, mais que ne mérite certainement pas ce titre là, a jeté pendant qu'il était en état d'ivresse, un enfant, dans un pécule à charbon embrasé. Inutile de dire que l'enfant a été tout simplement carbonisé.

Une pendaison pour un tel être, ça ne suffit pas!

UN PAUX. — La police de Montréal est en ce moment à la recherche d'un commis de confiance d'une maison de St-Louis et qui aurait forgé le nom de ses patrons pour une très forte somme. On croit que ce faussaire est actuellement à Montréal.

A PINCER. — M. Fahey, a agent de la police secrète de Montréal, a reçu, vendredi de Lawrence Mass, la photographie d'un jeune homme de 22 ans, actuellement détenu dans la prison de Lawrence pour vol. Il se nomme Arthur Chapman. Alias C. W. Scott Alias Flannigan.

Lorsqu'il fut arrêté il donna à son frère 900 billets d'une piastre de la Banque Impériale du Canada et une reconnaissance de \$2,500 en part de

mine. On croit que ce jeune homme est l'auteur du vol chez Warner.

(Le Monde)

MALADIES CONTAGIEUSES. — A une réunion de médecins présidée par le Dr Larocque à Montréal, on a décidé de faire les recommandations suivantes au conseil de salubrité:

1o. Que, pour empêcher la propagation des maladies contagieuses, chaque vaccinateur public soit nommé médecin de district pour s'occuper des cas de maladies contagieuses, de la ventilation et de la désinfection des maisons et faire rapport au Conseil de salubrité régulièrement.

2o. Qu'il est urgent de combattre les maladies vénériennes et d'en empêcher la diffusion.

3o. Qu'il est absolument indispensable d'établir un bon système d'inspection du lait, dans l'intérêt de la conservation des enfants chez qui la mortalité est si grande.

SUICIDE. — Samedi dernier vers quatre heures de l'après-midi, un jeune homme du nom de Dolph Dezois, de Lowell s'est suicidé, dans les circonstances suivantes: Il était arrivé de Manchester, la veille au soir, avec un ami du nom de Demers et tous deux s'étaient logés à l'hôtel Tremont.

Pendant l'après-midi de samedi, ils étaient adjoints deux autres amis, et en fermés dans une chambre du second étage ils causaient entre eux. Tout en parlant le jeune Dezois brandissait un pistolet, s'arrêtant tout à coup il dit à ses amis qu'il allait se flamber la cervelle, et sans hésiter il s'appliqua la queue du pistolet sur la tempe droite et pressa la détente. La mort a été presque instantanée, la balle avait percé le crâne de part à part.

On ne sait trop ce qui a pu conduire le malheureux jeune homme à se suicider, mais du témoignage de ses amis, depuis un an il avait été continuellement porté à s'ôter la vie. Plusieurs fois il avait exprimé l'intention de mettre fin à ses jours.

Le défunt n'était âgé que de 27 ans et non marié. Il appartenait à une famille très honorable, demeurant à West Farnham, Canada. Il compte beaucoup de parents et d'amis à Lowell et à Manchester. Ses restes seront probablement envoyés en Canada cette semaine.

Une cuisinière trouverait un salaire élevé en s'adressant aux bureaux de l'Événement, rue de la Fabrique, Haute-Ville.

EMULSION DE PUTNER. — On trouvera dans nos colonnes l'annonce de la Compagnie d'Emulsion de Putner. Son composé d'huile de foie de morue, appelé Emulsion de Putner, a atteint depuis quelques temps une si grande popularité pour la guérison des nombreuses affections des pomons, du cerveau, du système nerveux, qu'il n'y a rien de plus à la demande toujours croissante, les propriétaires se proposent de se servir de la vapeur comme force motrice dans leurs laboratoires. M.M. Fichet & Brine méritent tout le succès possible pour leur esprit d'entreprise qui en fait des bienfaiteurs de l'humanité. — Herald d'Halifax.

Comme notre confrère d'Halifax, nous recommandons fortement à nos lecteurs de lire l'annonce de l'EMULSION D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE PUTNER.

N'EN DOUTEZ PAS. — Une chute n'est pas toujours suivie d'une autre. Bien que vous ayez essayé plusieurs remèdes sans succès ne désespérez pas de pouvoir jamais en trouver un qui vous aille. L'Extracteur des Cerveaux Putnam est un remède infallible qui agit dès la première fois qu'on en fait usage. Des milliers de personnes sont prêtes à attester son efficacité. Vendu par les pharmaciens N. C. Polson & Cie, propriétaires, Kingston.

DECES. — Le 11 du courant, à l'âge de 3 ans, Mario-Joséphine-Florina, enfant de M. F. X. Bélanger, employé à la Douane. Les funérailles auront lieu mardi après-midi, à 3 heures, à Ste-Foye. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dimanche soir, en cette ville, à l'âge de 23 ans et 2 mois, est décédé Ludger Vézina, Eor, Comptable de la Caisse d'Economie N. D. de Québec, après une longue maladie soufferte avec la plus grande résignation.

Il laisse une épouse et un enfant inconsolable et un grand nombre de parents et d'amis pour déplorer sa perte. Ses funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures. Le convoi funèbre, partira du No 43, rue Lachevrotière, à 8 1/2 heures. Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation.

UN ENGIN BOUILLOIRE A VENDRE.

Un ENGIN de 4 à 5 chevaux avec une excellente BOUILLOIRE en parfait ordre ainsi que tous les tuyaux pour les connections.

Le tout à vendre à très bon marché pour argent comptant.

S'adresser à L. J. DEMERS & FRERE. BUREAU DU CANADIEN. 12 mars 1883.

PENSION DEMANDE.

Un monsieur désire se placer dans une famille comme pensionnaire. Il lui faudrait deux chambres, ou simplement une pourvue qu'elle fut assez grande. Le premier et le deuxième étage seuls seront acceptés.

S'adresser par lettre Bureaux de l'Événement. 12 mars 1883—4f.

AVIS.

Les hommes de la Batterie de Campagne devront assister aux FUNERAILLES DU COL. STUART, 8ième Bataillon, qui auront lieu demain.

Il y aura assemblée à l'arsenal CE SOIR, à 7.30 et demain à 8 heures du matin. GRAWFORD LINDSAY, Capitaine. 12 mars 1883.—1f. p.

Maison à Louer.

MAISON No 14, rue Petit Richmond, magnifique point de vue. (sept appartements) avec tout les avantages désirables, et un jardin, actuellement occupée par G. H. Cherrier. Loyer de 30 loirs, taxes comprises. S'adresser à MEREEDITH & COUTURE, Notaires, 92, rue St-Pierre. 12 mars 1883.—6f. p

FÉLIX POUTRÉ,

Lundi de Paques, 26 MARS.

SALLE JACQUES-CARTIER. 12 mars 1883

JAMBONS FUMÉS.

Saindoux, Canistes, En Seaux et en Tinettes.

Lard Canadien en Quart. Par GEO. TANGUAY marchand, Fleur, Poissons, Huile etc. 7 rue Arthur 3ème porte de la banque Montréal, Basse-Ville, Québec. 12 mars 1883.—15f.

Manufacture de Corsets.

Rue Notre-Dame des Anges, No 83 et 93.

ON DEMANDE plusieurs filles de la campagne sachant tisser au métier. 12 mars 1883.—3fs.

BOUS DE PARIS A LA

Librairie A. T. Garant Nos. 6 et 8, rue St. Jean, H.-V., (Presqu'en face de la Banque d'Épargne)

Le Tasse—Jérusalem délivré, 20 cts. Arm. Danois—Le secrétaire universel, 75 c. L. Lambert—Le galant secrétaire, 40 cts. A. Dunois—Le secrétaire des familles et des pensions, 75 cts. Henri Page—Le secrétaire commercial, 80 c. J. Clément—L'indispensable guide en affaires, 600 pages, \$1.00. Houssaye—Mademoiselle Rosa, 90 cts. L'Orléans—L'argent et le travail 75 c. Stapleaux—Le roman d'un père, 80 cts. Henri Gréville—Rose Rozier 2 vols. \$1.60. Gondrecourt—Le chevalier de Pampelonne, 2 vols, 60 cts. J. Boisgobey—La peau d'un autre, 2 vols, 70 cts. Claude de Chanlenneux—Les Mariages militaires, 4 vols. \$3.00. Comtesse Dash—Bohème et noblesse, 35 c. Paul de Musset—La Favolette, 35 cts. Elie Berthet—La Côte de Bévanand, 2 vols, 70 cts. Alexis Bouvier—Le fils d'Antony, 90 cts. E. Texier—Lady Caroline, 90 cts. H. Gréville—Madame de Dreux, 90 cts. " —L'Anberge des 13 pendus, 2 vols, 75 cts. A. Delatay—Hygiène des mains et des pieds, \$1.00. A. Daudet—Les amoureuses, \$1.00. " —Contes du lundi \$1.00. 12 mars 1883.

Enean d'une Bibliothèque Canadienne de Livres Précieux,

PAR OCT. LEMIEUX & Cie. Ouvrages sur l'Amérique, et en particulier sur le Canada. Collection par un Bibliophile.

LUNDI, LE 19 MARS.

A notre Salle d'Enean, 263, Rue et Faubourg St-Jean, Québec.

Nous avons reçu instruction des exécuteurs testamentaires de vendre à l'encan une magnifique Bibliothèque, comprenant environ 2,000 volumes, ouvrages très-choisis, et la plus part rares et précieux. Des catalogues seront envoyés par la poste à tous ceux qui en feront la demande.

Le tout sera visible, samedi, le 17, de 2 à 5 heures P. M., et lundi, le jour de la vente, de 9 heures du matin, jusqu'à 5 heures du soir.

La vente commencera à 7 1/2 heures précises. OCT. LEMIEUX & CIE. Encanteurs. Québec, 6 mars 1883.

PIANOS RECUS.

OCT. LEMIEUX & Cie.

Nous avons reçu quatre magnifiques pianos de la Unexcelled Piano Co., N. Y. Ce sont des instruments de qualité supérieure qui seront vendus sur place à bas prix, défiant toute compétition. Venez les voir et vous jugerez. OCT. LEMIEUX & Cie. Québec

INSTITUT CANADIEN.

Mardi, le 13 mars courant, à huit heures du soir, Monseigneur Benjamin Paquet donnera dans les Salles de l'Institut Canadien une conférence intitulée: "Québec et ses habitants en 1749." Par ordre, ERNEST MYRAND, Secrétaire-Archiviste. 10 mars 1883.—2f.

DEMANDE.

Un commis d'expérience dans le commerce de marchandises riches, parlant le français et l'anglais. On exige de bonnes recommandations. S'adresser à F. M. DECHENE, No 47, Rue Notre Dame, Basse-Ville, Québec. 10 mars 1883.

Essieux! Essieux!!

M. Balthazar Hamel, de L'Ébénisterie à la plaine d'annoncer au public, qu'il a considérablement agrandi sa fabrication d'essieux de fer, essieux dits "Patent" et "demi-patent", les meilleurs, les plus commodes et les moins dispendieux que l'on puisse trouver. Qu'on ne se gêne pas d'en demander, on ne se fatiguera pas d'en faire. Vente en détail comme en gros. Adressez-vous à B. HAMEL, Fabricant d'essieux de fer, Lotbinière. 10 mars 1883.—1m.

AVIS.

Avis vous est donné par les présentes que les créances que J. U. Vandry possédant contre vous en vertu de ses livres de comptes, billets, etc. ont été vendues et transportées au seul-signé ex-vertu d'un acte de vente authentique, fait à Québec, en date du huitième jour de mars courant, devant maître E. J. Angers écuyer, notaire. JUS. VANDRY, Courtier. 10 mars 1883.

SALLE DE MUSIQUE.

Grand Soirée Opératique, — DON LE PAR — MADAME DESSANE

JEDI, LE 15 MARS 1883.

Sous le patronage très distingué de Son Honneur le Lieutenant Gouverneur et Mad. Robitaille. Honorable E. B. de La Bruère, Président du Conseil et l'honorable L. O. Taillon, Président de l'Assemblée Législative.

Prix d'admission..... 50 cts. Places réservées..... 75 " Galeries..... 35 "

Les billets sont en vente chez M.M. R. Morgan, A. Lavigne, Bernard & Allaire et Hollivell. Le plan est déposé chez M. Morgan. 7 mars 1883.

DEMANDE.

On demande une bonne servante, pour les enfants. Bons gages. S'adresser No 12, rue St-Flavien, Remparts. 7 mars 1883.

Aliment du Cerveau et des Nervis

Aliment du Cerveau et des Nervis

Est un remède sûr, prouvé et efficace pour toutes les affections nerveuses, dans toutes leurs phases...

MACK'S MAGNETIC MEDICINE Co. Windsor, Ont., Canada



EST RECHESÉ

Les Nervis et du Cerveau, du Dr. J. J. Veillon, 122 rue St. Joseph, Québec.

5000 DE RECOMPENSE!

Nous offrons la somme ci-dessus pour tous les renseignements relatifs à la fabrication de sucre...

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, seront reçues jusqu'à LUNDI, le 2 AVRIL prochain.

MAISON A VENDRE

On offre en vente une maison magnifique située à quatre milles de la ville, sur le chemin appelé l'Ornière, Jeune Lorette.

MAISON A VENDRE

On offre en vente une maison magnifique située à quatre milles de la ville, sur le chemin appelé l'Ornière, Jeune Lorette.



LA TEMPÊTE DE WIGGINS.

Ses prédictions en grande partie accomplies. La tempête dans la Caroline du Nord, à Halifax, à St-Jean, N.-B., et sur les côtes de la Nouvelle Angleterre.

Washington, 10 mars.—Une tempête d'une violence extraordinaire qui a fait sa première apparition à minuit sur la côte de la Caroline du Nord, s'est avancé ensuite dans la direction du sud-est, et elle sévit maintenant dans le centre des Etats-Unis.

Halifax, 10.—Le vent a tout-à-coup tourné au sud-est. Il augmente avec une rapidité étonnante, et il commence à pleuvoir et à grêler.

Boston, 10.—Une tempête de pluie accompagnée de bourrasques de vent de nord-est sévit ici. Le baromètre baisse lentement.

Newport, R. T., 10.—Epouvantable tempête sur l'océan dans le moment. Les vagues sont énormes. La mer est très haute; elle est actuellement à la hauteur des quais.

St-Louis, 10.—Cent cinquante pêcheurs effrayés des prédictions de Wiggins ont enlevé leurs filets des rivières Mississippi et Ohio.

San Francisco 10.—La tempête de Wiggins ne donne pas encore signe de vie sur la côte du Pacifique. La population n'en est pas moins effrayée.

New York 10.—Le ciel est nuageux, et il pleut à verse, mais rien n'annonce une tempête extraordinaire.

Worcester, Mass., 10.—Epouvantable tempête de neige dans le moment, la vingt-cinquième de la saison, et la plus violente que l'on ait eue depuis le commencement de l'hiver.

New York, 10.—Tous les steamers océaniques qui devaient partir aujourd'hui ont fait voile aux heures indiquées, mais avec un nombre de passagers beaucoup moins considérable qu'à l'ordinaire.

Un certain nombre de petites embarcations pour la pêche sont encore à l'ancre dans le bas de la Baie.

La journée de samedi à Halifax.

Halifax, 10.—Le temps s'est levé complètement chargé de nuages, mais il souffla un vent d'est; le temps est au doux, il a continué ainsi jusqu'à un peu après midi, la brise s'est alors élevée et a soufflé du sud-est.

Il nous arrive maintenant de toutes parts des nouvelles sur la violence quelle a eue. Mais ces nouvelles nous indiquent qu'en général, elle n'a pas été aussi forte, aussi sérieuse que l'on s'attendait.

Quant aux navires à l'ancre dans le havre ils ont essuyé la tempête sans dommages notables. La barque Comerin a chassé sur ses ancres et a été entraînée à quelque distance par l'ouragan, pendant que la tempête était au maximum de sa furie.

Le steamer de la malle, le Sardinian, a retardé son départ, quand il a vu la tempête signalée, et ne partira pas probablement avant demain matin.

Le baromètre qui marquait ce matin 30.3, et à 2 heures de l'après-midi 30.1 est descendu à 29.3, à 7 heures et essentiellement toujours.

On n'attend le Newfoundland que de demain matin. Les marins, des pêcheurs et des gens qui ont quelque expérience dans les phénomènes météorologiques assurent qu'à la prochaine grande marée, il soufflera une nouvelle tempête de vent pur le moins aussi violente que la dernière.

On annonce que les goélettes de pêche Knutsfort, Josée M. Cullerwood et Maggie, de Gloucester, se sont réfugiées dans des ports à l'ouest de la province, pour laisser passer la tempête.

Aux dernières nouvelles le vent soufflait avec une vitesse de 46 milles à l'heure et allait en augmentant, dans la Caroline du Nord.

St-Jean, N.-B., 11.—La tempête qui a sévi hier soir, a cessé vers 3 heures ce matin. Le vent a soufflé tout le temps du sud au sud-ouest. Il a fini par tourner à l'ouest avant-midi, aujourd'hui.

Ce soir le vent souffla avec violence de l'ouest, accompagné de poudrière. La température est à la tempête mais personne ne s'en occupait si ce n'étaient les fameuses prédictions de Wiggins.

Pointe-Sud.—Léger vent de sud-ouest, temps lourd, la glace se brisa le long de la batture.

Pointe sud-ouest.—Fort vent de sud-est. Il pleut. Thermomètre 33; baromètre: 28.83. Le fleuve chargé d'énormes glaces. Pas d'eau en vue.

Rivière Beauséjour.—Violent ouragan de vent de sud-est. Ciel nuageux. Pas d'eau en vue.

Pointe Ouest.—Fort vent de sud. Ciel nuageux. Thermomètre 32; eau claire dans le chenal nord.

Baie Anglaise.—Fort vent de sud; ciel nuageux, l'eau est libre de glaces, et elle se brise sur la batture.

Pointe Est.—L'opérateur du télégraphe à Heath Point, île d'Anticosti, rapporte que la nuit dernière, un énorme ouragan de vent de sud-est a sévi à cet endroit là. Ce matin, on pouvait voir sur la glace, à deux milles, au sud de cette station plus de deux cents phoques.

Les banquiers sont énormes à Heath Point, mais on a encore de l'eau claire vers le sud-est, à travers ces glaces.

Halifax 11.—Voici quel ont été les conséquences ou les effets de la tempête de hier soir.

Quant aux navires à l'ancre dans le havre ils ont essuyé la tempête sans dommages notables. La barque Comerin a chassé sur ses ancres et a été entraînée à quelque distance par l'ouragan, pendant que la tempête était au maximum de sa furie.

Le steamer de la malle, le Sardinian, a retardé son départ, quand il a vu la tempête signalée, et ne partira pas probablement avant demain matin.

Le baromètre qui marquait ce matin 30.3, et à 2 heures de l'après-midi 30.1 est descendu à 29.3, à 7 heures et essentiellement toujours.

On n'attend le Newfoundland que de demain matin. Les marins, des pêcheurs et des gens qui ont quelque expérience dans les phénomènes météorologiques assurent qu'à la prochaine grande marée, il soufflera une nouvelle tempête de vent pur le moins aussi violente que la dernière.

On annonce que les goélettes de pêche Knutsfort, Josée M. Cullerwood et Maggie, de Gloucester, se sont réfugiées dans des ports à l'ouest de la province, pour laisser passer la tempête.

Aux dernières nouvelles le vent soufflait avec une vitesse de 46 milles à l'heure et allait en augmentant, dans la Caroline du Nord.

St-Jean, N.-B., 11.—La tempête qui a sévi hier soir, a cessé vers 3 heures ce matin. Le vent a soufflé tout le temps du sud au sud-ouest. Il a fini par tourner à l'ouest avant-midi, aujourd'hui.

Ce soir le vent souffla avec violence de l'ouest, accompagné de poudrière. La température est à la tempête mais personne ne s'en occupait si ce n'étaient les fameuses prédictions de Wiggins.

Pointe-Sud.—Léger vent de sud-ouest, temps lourd, la glace se brisa le long de la batture.

Pointe sud-ouest.—Fort vent de sud-est. Il pleut. Thermomètre 33; baromètre: 28.83. Le fleuve chargé d'énormes glaces. Pas d'eau en vue.

Rivière Beauséjour.—Violent ouragan de vent de sud-est. Ciel nuageux. Pas d'eau en vue.

Pointe Ouest.—Fort vent de sud. Ciel nuageux. Thermomètre 32; eau claire dans le chenal nord.

Baie Anglaise.—Fort vent de sud; ciel nuageux, l'eau est libre de glaces, et elle se brise sur la batture.

Pointe Est.—L'opérateur du télégraphe à Heath Point, île d'Anticosti, rapporte que la nuit dernière, un énorme ouragan de vent de sud-est a sévi à cet endroit là. Ce matin, on pouvait voir sur la glace, à deux milles, au sud de cette station plus de deux cents phoques.

Les banquiers sont énormes à Heath Point, mais on a encore de l'eau claire vers le sud-est, à travers ces glaces.

Halifax 11.—Voici quel ont été les conséquences ou les effets de la tempête de hier soir.

ELLE A ACQUIS

15000 bouteilles ont été vendues au Canada seulement en septembre et octobre derniers.

EMULSION DE PUTNER

LABORATOIRE ET HONORE. EMULSION DE PUTNER. UNE POPULARITÉ GRANDISSANTE.

FOURRURES! FOURRURES!

PÉLERINES, MANCHONS, TUNIQUES, PALETOTS, CASQUES, GANTS, et ROBES DE CARRIOLE.

Bijouterie et Horlogerie.

J. T. DROLET BIJOUTIER ET HORLOGER. Rue du Pont No 125.

MAISON A VENDRE

On offre en vente une maison magnifique située à quatre milles de la ville, sur le chemin appelé l'Ornière, Jeune Lorette.

MAISON A VENDRE

On offre en vente une maison magnifique située à quatre milles de la ville, sur le chemin appelé l'Ornière, Jeune Lorette.

MAISON A VENDRE

On offre en vente une maison magnifique située à quatre milles de la ville, sur le chemin appelé l'Ornière, Jeune Lorette.

MAISON A VENDRE

On offre en vente une maison magnifique située à quatre milles de la ville, sur le chemin appelé l'Ornière, Jeune Lorette.

MAISON A VENDRE

On offre en vente une maison magnifique située à quatre milles de la ville, sur le chemin appelé l'Ornière, Jeune Lorette.